



Des violences inacceptables de la police contre les cortèges syndicaux

Le 6 juin, des centaines de milliers de personnes se sont retrouvées dans la rue à l'appel unitaire des organisations syndicales, pour manifester et exiger une nouvelle fois le retrait de la réforme des retraites repoussant l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

A Paris, alors que ces manifestant·es défilaient pacifiquement derrière la banderole de la FSU, le service d'ordre a été pris à partie sans raison lors d'une intervention de la police contre un manifestant : coup de poing totalement gratuit de la part d'un policier contre un membre du SO, projection à terre d'un autre, coup à la jambe contre une militante.

A Lyon, le cortège intersyndical a également été l'objet de charges policières d'une violence inouïe, plusieurs militantes et militants sont blessé·es.

La FSU remercie les camarades des autres organisations qui lui ont envoyé de très nombreux messages de soutien et apporte son soutien aux camarades de l'intersyndicale blessé·es ce jour.

Rien ne justifie de s'en prendre à des militant·es dont le rôle est d'assurer la sécurité des manifestant·es et le bon déroulement des manifestations.

Rien ne justifie ces interventions policières dangereuses pour les manifestant·es et les militant·es.

Rien ne justifie cette brutalité qui est avant tout une atteinte à la liberté de manifester pacifiquement pour contester une réforme régressive.

La FSU exige qu'une enquête soit ouverte au plus vite sur ces faits afin qu'ils ne restent pas impunis.

.../...

La FSU attend en particulier une expression du gouvernement quant aux dérives des pratiques de maintien de l'ordre constatées à l'endroit des services d'ordre syndicaux, et des carrés de tête des manifestations organisées par les organisations syndicales.

Soucieuse de ses militant·es et adhérent·es comme de l'ensemble des salarié·es, jeunes et retraité·es qui manifestent légitimement et pacifiquement, la FSU envisage d'ores et déjà toutes les suites qui lui paraîtront nécessaires, y compris judiciaires.

SUIVEZ-NOUS !

